Les temps et les modes de conjugaisons

Les différentes conjugaisons des verbes sont regroupées en « mode », selon le type d'action exprimé : action réelle, éventuelle, probable ..

On distingue

4 modes personnels :

- **L'indicatif**, qui exprime des actions, des affirmations, des constats, des vérités générales
- **Le conditionnel**, qui exprime une condition, une supposition, une suggestion, un doute
- **Le subjonctif**, qui exprime une volonté, un souhait ou un conseil
- **L'impératif**, qui exprime un ordre

et 2 modes impersonnels

- **L'infinitif**
- **Le participe**

Chaque mode de conjugaison comporte plusieurs temps possibles, simples ou composés.

Remarques

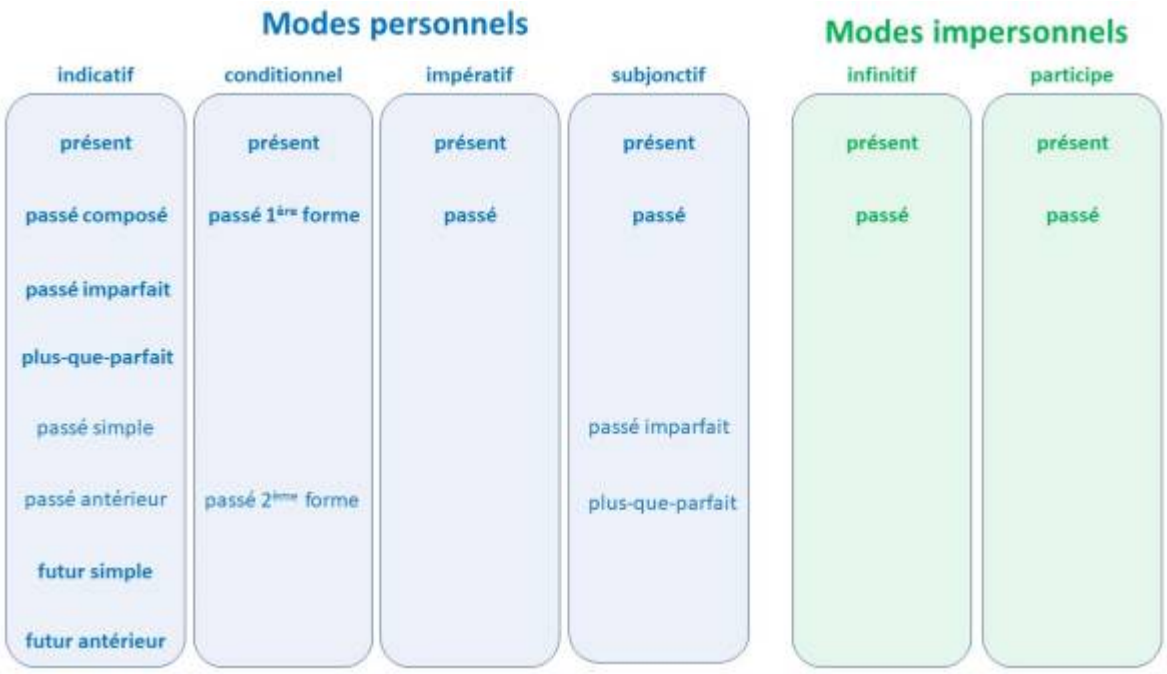
Certaines constructions verbales, comme le futur proche (je vais faire ...), le passé récent (je viens de faire), le présent immédiat (je suis en train de faire ...) ne sont traditionnellement pas considérées comme des temps de la conjugaison. Ils se rapprochent de l'indicatif.

Certains temps de la conjugaison sont rarement utilisés dans le français moderne courant:

- Le passé simple et le passé antérieur de l'indicatif (d'usage courant dans la littérature)

- L'imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif

- Le conditionnel passé 2ème forme



From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:verbes:modes&rev=1523884314

Last update: **2023/02/14 14:22**